



Européenne Expertise

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

13 rue du Général Leclerc
92136 ISSY LES MOULINEAUX

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
--

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux comptes de la Cour d'appel de Paris
Président d'Honneur de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
11, Rue Saint Augustin - 75002 PARIS
Téléphone : 01 42 61 19 14 - Télécopie : 01 42 61 54 90
N° intracommunautaire : FR 313 534 868 89
E-mail : jacques.duret@europeenneexpertise.fr
Site internet : www.europeenneexpertise.com

Aux adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération Nationale des Chasseurs » relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} juillet 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Application des nouveaux statuts et les modalités d'application des nouveaux textes
- Mise en place de la nouvelle réforme de la chasse concernant la mise en place d'une comptabilité unique
- contrôle des trois sections analytiques :
 - dégâts
 - gestion
 - éco-contribution

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

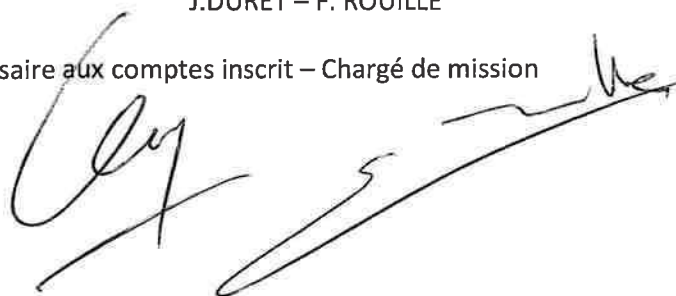
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris
Le 27 janvier 2021

J.DURET – F. ROUILLE

Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'J. Duret' and the signature on the right is 'F. Rouille'. Both signatures are written in a cursive, flowing style.

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 30/06/2020			Au 30/06/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 921 774	2 848 738	2 073 036	2 191 209
Fonds commercial				
Autres	8 400	8 400		
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 390 328	1 898 715	491 613	574 577
Installations tech., matériel et outillages industriels	48 933	43 886	5 047	6 143
Autres	510 413	330 118	180 295	100 104
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	880 000		880 000	880 000
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	11 224		11 224	11 224
TOTAL (I)	8 771 072	5 129 856	3 641 216	3 763 258
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	170 044	80 280	89 764	236 108
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	401 395		401 395	353 778
Autres	8 921 775		8 921 775	809 336
Valeurs mobilières de placement	2 318 230	3 419	2 314 811	2 278 115
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	11 422 090		11 422 090	1 296 639
Charges constatées d'avance (2)	180 054		180 054	184 633
TOTAL (III)	23 413 587	83 699	23 329 888	5 158 608
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	32 184 659	5 213 556	26 971 103	8 921 866
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	6 200 385	6 446 346
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 579 176	-246 149
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	195 072	195 072
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	7 974 632	6 395 268
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	3 697	
Provisions pour charges	350 686	341 160
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 420 085	502 544
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	1 774 468	843 705
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		26 433
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 829	3 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	876 704	685 837
Dettes fiscales et sociales	636 364	560 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 529	68 040
Autres dettes	11 156 866	311 342
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 514 221	14 083
TOTAL (IV)	17 222 003	1 682 893
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	26 971 103	8 921 866
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2019 au 30/06/2020	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	132 896	80 033
Production vendue de services	269 112	277 388
Produits d'exploitation	402 008	357 420
Production stockée		
Production immobilisée		111 177
Subventions d'exploitation	6 306 507	893 092
Dons		
Cotisations	28 629 675	11 819 106
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	832	7 790
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	26 677	36 393
TOTAL (I)(1)	35 365 699	13 224 979
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 355	95 487
Variation de stock matières premières et autres appro.	66 063	-82 617
Autres achats et charges externes (2)	4 585 477	3 854 941
Impôts, taxes et versements assimilés	311 968	263 591
Salaires et traitements	1 937 286	1 459 400
Charges sociales	1 009 327	773 781
Dotations aux amortissements sur immobilisations	828 932	779 313
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants	80 280	
Dotations aux provisions	13 902	12 369
Autres charges	24 067 327	5 859 167
TOTAL (II)(3)	32 908 918	13 015 433
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 456 782	209 545
Excédent ou déficit transféré (III)		640 716
Déficit ou excédent transféré (IV)		640 716
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	53 658	187 248
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	53 658	187 248
Charges financières		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		3 419
Intérêts et charges assimilées (5)	119	337
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)	119	3 756
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	53 539	183 491
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 510 321	393 037

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 973	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		205 939
TOTAL (VII)	3 973	205 939
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 793	485 281
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	7 793	485 281
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-3 820	-279 343
Impôts sur les bénéfices (IX)	9 784	12 619
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(X)	502 544	155 320
Engagements à réaliser sur ressources affectées(XI)	1 420 085	502 544
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	35 925 875	14 414 200
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	34 346 699	14 660 350
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	1 579 176	-246 149

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		